

## Le Gala

Les prix Maillon d'or seront décernés lors du 10<sup>e</sup> Gala Maillon d'or qui se tiendra le 15 novembre à la salle l'Étoile du Quartier Dix30.

### Pourquoi participer aux prix Maillon d'or?

Pour faire reconnaître, auprès du monde de la franchise et des affaires, l'excellence du travail des franchiseurs et franchisés du Québec et pour faire ressortir les réussites des petites, moyennes et grandes entreprises qui sont au cœur du développement de la franchise au Québec.



## Franchiseurs (4 prix Maillon d'or)

<b>Catégorie</b> Innovation : produit/concept/service :	1 prix
<b>Catégorie</b> Communications et marketing (petit et grand réseau) :	2 prix
<b>Catégorie</b> Franchiseur de l'année :	1 prix

*Petit réseau de 0 à 60 millions \$, Grand réseau plus de 60 millions \$*

## Franchisés (3 prix Maillon d'or)

<b>Catégorie</b> Engagement dans son milieu :	1 prix
<b>Catégorie</b> Jeune entrepreneur (e) de moins de 40 ans :	1 prix
<b>Catégorie</b> Franchisé (e) de l'année :	1 prix

### Les conditions d'admission

Avoir une franchise au Québec en opération depuis au moins deux (2) ans. Le franchiseur peut avoir son siège social à l'extérieur du Québec.

### Alors, il est temps pour votre entreprise de poser sa candidature!

## FRANCHISEURS (description des catégories)

<b>INNOVATION</b>
Dans cette catégorie, l'entreprise gagnante se distingue par la mise en œuvre d'un produit, d'un service ou d'un concept novateur. Les critères sont : caractère novateur, caractère exceptionnel ou remarquable des actions, résultats obtenus, retombées favorables du projet sur la bannière ou franchise.
<b>COMMUNICATIONS ET MARKETING</b>
L'entreprise gagnante se distingue par la créativité des messages publicitaires réalisés par rapport à la concurrence et à la clientèle visée. Les critères sont : approche créative, pertinence des objectifs, stratégies choisies, véhicules utilisés, résultats obtenus, synergie entre la communication et le marketing.
<b>FRANCHISEUR DE L'ANNÉE</b>
L'entreprise gagnante se distingue par la mise en œuvre de pratiques d'affaires novatrices ainsi que par ses réalisations dans son secteur d'activités. Les critères sont : vision stratégique, finances, qualité du leadership, contrôle des processus d'opération et de gestion, retombées favorables, gouvernance et normes de régie interne.

## FRANCHISÉS (description des catégories)

<b>ENGAGEMENT DANS SON MILIEU</b>
Le gagnant se distingue par sa créativité envers sa clientèle tout en respectant les règles établies par son franchiseur. Il est aussi engagé dans son milieu procurant ainsi des retombées positives sur son établissement et la bannière. Les critères sont : approche créative, pertinence des objectifs, stratégies choisies, véhicules utilisés, retombées favorables.
<b>JEUNE ENTREPRENEUR (E)</b>
Un homme ou femme de moins de 40 ans œuvrant comme franchisé(e) et démontrant des qualités de gestionnaire. Les critères sont : qualité de gestionnaire, finances, qualité du leadership, partenaire stratégique.
<b>FRANCHISÉ (E) DE L'ANNÉE</b>
Un homme ou femme qui se distingue par sa réussite exceptionnelle dans son réseau. Les critères sont : qualité du gestionnaire, finances, qualité du leadership, partenaire stratégique.

## Soumettez votre candidature

En consultant le site [www.cqf.ca](http://www.cqf.ca) à l'onglet « Événements », « Gala », « Information ». C'est simple et nous pouvons vous aider à compléter les formulaires.

Renseignements :  
Téléphone : 514 219-5652  
[info@cqf.ca](mailto:info@cqf.ca)

La date limite pour soumettre votre (vos) candidature (s) est le 12 septembre 2010.

## Le jury

Le jury, dont la présidente est madame Brigitte Vachon, associée chez Samson Bélair/Deloitte Touche, s.e.n.c.r.l. est composé de cinq (5) personnes.

## Visibilité

Deux bourses d'une valeur de 25 000 \$ chacune, offertes par Astral Affichage totalisant 50 000 \$ en campagnes publicitaires, seront décernées aux gagnants de différentes catégories en plus de trois bourses d'une valeur de 25 000 \$ chacune, offertes par Groupe TVA, totalisant 75 000 \$ en retombées médiatiques.



## Présentateurs :



## Commanditaire platine :



## Communicateur :



## Grands partenaires :



## Faire parvenir au :

Gala Maillon d'or 2010  
Conseil québécois de la franchise  
910, rue Sherbrooke Ouest, bureau 100  
Montréal (Québec) H3N 1G3

Pour plus de renseignements :  
Téléphone : 514 219-5652  
Télécopieur : 514 499-0892  
Courriel : [info@cqf.ca](mailto:info@cqf.ca)  
Site web : [www.cqf.ca](http://www.cqf.ca)



À la recherche  
de la réussite!

Maillon  
d'or

